

# Rubson

## Mastic Perfect Home

### Acrylique Murs & Fenêtres

Pâte extrudable mono composant à base de résines acryliques



#### DESTINATIONS

Fissures murales, joints entre maçonnerie et menuiserie (portes, fenêtres...), raccordement pour tous types de supports intérieurs comme extérieurs.

#### MISE EN ŒUVRE

Eliminer totalement l'ancien joint avec l'Enlève-joints de Rubson. Le support doit être propre, dégraissé, sec et dépeussié.

- Couper l'extrémité de la cartouche avec le Cutter&Lisseur de Rubson. Visser dessus la canule et couper le bout en biseau à la largeur du joint souhaité.
- Appliquer le mastic avec le Pistolet pliable de Rubson en poussant vers l'avant
- Enlever l'excédent du mastic et lisser le joint avec le Cutter &Lisseur de Rubson.

Revisser le bouchon sur la canule pour prolonger la conservation. Nettoyer immédiatement les outils et la canule avec un chiffon humide.

#### CONDITIONNEMENT

**Rubson Mastic Perfect Home Acrylique Murs & Fenêtres** est disponible en cartouche de 280ml, en tube de 100ml et en MSP 200ml

#### CONSERVATION

18 mois avant ouverture, 3 mois après ouverture. Tenir à l'abri du gel

#### CARACTERISTIQUES

<b>Couleur</b>	Blanc, acajou, gris
<b>Consistance</b>	Mastic pâte extrudable mono composant à base de résines acryliques
<b>Consommation :</b>	15 mètres de joint
<b>Temps séchage</b>	1 h en surface, 48h au cœur du joint
<b>Nettoyage des outils</b>	A l'eau
<b>Etiquetage de danger</b>	non

#### Bénéfices Consommateurs

- Excellente adhérence sur la plupart des matériaux: béton, bois, plâtre, ciment, aluminium, faïence, verre plastique, crépi hydraulique,...
- Excellente résistance aux intempéries, variations de température, UV et vieillissement.
- Peut être peint après séchage avec tous types de peintures ou crépi. Faire des essais au préalable.
- Elasticité supérieure longue durée.

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI

**Avant toute utilisation, vous devez consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site <http://mysds.henkel.com> ou sur demande au 01 46 84 97 87.**

## ELIMINATION DES DECHETS

Pour un traitement responsable des déchets :

L'élimination des déchets doit se faire selon la réglementation Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Rapporter les restes de produit et l'emballage dans une déchetterie locale. Les codes d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) pourront être fournis sur simple demande.



---

Mise à jour de la fiche technique : Octobre 2016

---

### Henkel France

161, rue de Silly  
92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)